

INTER-ACTION est agréé et subsidié depuis 2013.

OÙ ?

Mons

Bruxelles

Liège

Namur

Avec le soutien de



## RESPONSABLES :

**Directeur général :** Eric WILLAYE

**Directeur médical :** Docteur Pierre DEFRESNE

## CONTACTS :



### INTER-ACTION MONS

Rue Brisselot, 11 - 7000 MONS

Téléphone : 065/ 87.94.60

Email : interaction-mons@susa.be



### INTER-ACTION BRUXELLES

Rue d'Enghien, 40 - 1080 Bruxelles

Téléphone : 02/433.31.00

Email : interaction-bxl@susa.be



### INTER-ACTION LIÈGE

Rue Cahorday, 1Bloc A - 4671 Saive

Téléphone : 04/387.86.00

Email : interaction-liege@susa.be



### INTER-ACTION NAMUR

Rue du Coquelet, 77 - 5030 Gembloux

Téléphone : 081/24.01.31

Email : interaction-namur@susa.be

### Fondation SUSa (SIÈGE SOCIAL)

Rue Brisselot, 11 - 7000 Mons

Téléphone : 065/ 87 94 60

Email : info@susa.be

Site : www.susa.be

N° de compte pour les dons : BE18 7320 4135 2565

N° AViQ : CRF230



## CENTRE D'EXPERTISE ET DE TRAITEMENT

Troubles graves du comportement  
chez les personnes avec déficience  
intellectuelle et/ou avec autisme

Unités mobiles



## POUR QUI ?

- Des personnes ayant une déficience intellectuelle (modéré à profonde) et/ou de l'autisme
- Entre 4 et 26 ans
- Adressées par un médecin spécialiste (psychiatre, pédopsychiatre, neuropédiatre, neurologue, ...)
- Inscrites dans une mutuelle Belge
- **Qui présentent des troubles graves du comportement :**
  - Automutilation
  - Agression
  - Destruction
  - Comportements anti-sociaux
  - Troubles alimentaires

## POUR QUOI ?

- Améliorer la qualité de vie (santé, communication, environnement,...)
- Assurer une mise au point des problèmes somatiques pouvant être associés aux troubles du comportement
- Réaliser une évaluation fonctionnelle des troubles du comportement
- Elaborer et mettre en place des stratégies d'intervention
- Sensibiliser et coordonner les partenaires
- Évaluer l'évolution des comportements visés et adapter les stratégies
- Créer les relais de l'accompagnement

## COMMENT ?

- Par des interventions directes auprès des personnes au sein de leur famille et/ou de leur milieu d'accueil
- Par des interventions thérapeutiques au service
- Par des réunions de coordination
- Par un soutien aux équipes et aux familles (sensibilisation et formation)
- Par un travail de réseau